REPUBLIQUE ET CANTON DE GENEVE
Chancellerie d'Etat
Service communication et information

Genève, le 30 décembre 2021
Aux représentantes et représentants
des médias

Communiqué de presse du département de la sécurité, de la population et de la santé (DSPS)

COVID-19: arrêt temporaire des interventions chirurgicales électives

Dans le cadre de la réquisition des cliniques, les HUG et les établissements privés intensifient leur collaboration. Pour assurer la disponibilité, pour tous, des soins urgents, la direction générale de la santé a mobilisé les renforts des établissements privés. La situation exige désormais de renforcer encore cette coordination. Dès le 3 janvier, toutes les interventions chirurgicales urgentes se feront dans le cadre de la coopération entre hôpitaux publics et cliniques privées.

Pour faire face à la 5e vague de la pandémie, les Hôpitaux universitaires de Genève (HUG) et l'association des Cliniques privées de Genève (Genève-Cliniques) renforcent leur collaboration en coordination avec la direction générale de la santé (DGS) afin d'assurer la prise en charge de tous les patients dans la lutte contre le COVID-19. L'étape II de la réquisition des cliniques privées est mise en œuvre et se concrétise à grande échelle en un temps très court.

Face à l'accélération des hospitalisations COVID-19 depuis le week-end de Noël, la DGS fédère de nouveau les ressources hospitalières pour permettre d'augmenter les capacités d'accueil en soins aigus, intermédiaires et intensifs, de malades souffrant du virus SARS-CoV-2. Ces derniers jours, le nombre d'hospitalisations a ainsi brutalement augmenté avec désormais 268 personnes malades du COVID-19 aux Hôpitaux universitaires de Genève (190 malades Covid+ dont 20 en soins intermédiaires et 17 en soins intensifs ainsi que 78 malades soignés pour un suivi après Covid) et 22 personnes malades dans les cliniques genevoises.

Aux HUG, malgré la réduction du programme de chirurgie, les limites de capacité sont proches d'être atteintes, particulièrement aux soins intermédiaires et aux soins intensifs. Par ailleurs, l'augmentation constante des contaminations dans le canton ainsi que la spectaculaire progression du nouveau variant Omicron dans la population devraient entraîner rapidement un plus grand nombre d'hospitalisations.

La situation demande donc, comme en mars 2020, un nouvel arrêt temporaire des interventions chirurgicales qui peuvent être repoussées de plus de trois mois. Toutes les interventions seront ainsi reprogrammées à une date ultérieure. Les interventions urgentes seront elles, dès le 3 janvier 2022, effectuées dans le cadre de la coopération entre hôpitaux publics et cliniques privées.

Les chirurgiens autorisés à pratiquer à Genève pourront intervenir dans l'ensemble des blocs opératoires du canton afin d'assurer un suivi optimal pour tous les patients et patientes. Le personnel soignant et les médecins seront réaffectés en fonction des admissions dans les

unités ainsi libérées et aux HUG en cas de besoin. Ces mesures doivent permettre de libérer des lits et des ressources médico-soignantes qui pourront être dédiés aux malades souffrant du COVID-19.

Face à l'évolution de l'épidémie, la DGS, les HUG et l'ensemble du réseau de soins ont constamment anticipé et adapté leurs dispositifs pour garantir l'accès aux soins à tous. Dès le 3 décembre 2021, les HUG ont réactivé le mode crise afin de faire face à l'afflux de malades du COVID-19. Le 14 décembre 2021, la DGS a procédé à la réquisition des cliniques privées en deux étapes. Après une phase durant laquelle les patients chirurgicaux urgents (traumatologie et chirurgie digestive) ont été en partie dérivés vers les cliniques privées, dès le 3 janvier, les opérations électives des HUG sont interrompues et les activités qui ne peuvent être reportées seront réalisées dans les cliniques afin de répondre aux besoins prioritaires.

Dans ce contexte, la dose de rappel de vaccination ("booster") est vivement recommandée à toutes les personnes de plus de 16 ans.

Le département de la sécurité, de la population et de la santé (DSPS) se félicite de l'intelligence collective des partenaires du réseau de soins pour prendre en charge les patients et les patientes qui le nécessitent.

Pour tout complément d'information (médias uniquement): M. Adrien Bron, directeur général de la santé, direction générale de la santé (DGS) par l'intermédiaire de M. Laurent Paoliello, directeur de la coopération et de la communication, DSPS, T. 079 935 86 75.